

La Tunisie se dote d'une base de données répertoriant les différentes variétés de l'olivier

2 octobre 2019

Par : WMC avec TAP

Le projet tuniso-italien " Ressources phytogénétiques tunisiennes mieux conservées et valorisées ", lancé en 2016, a permis la mise en place d'une base de données répertoriant les différentes variétés de l'olivier en Tunisie.



" Cela a pu se faire grâce à la mise en place d'un génotype (information génétique) de référence pour chaque variété ", a expliqué à l'agence TAP, Olfa Saddoud, coordinatrice du projet auprès de la Banque Nationale des Gènes (BNG), en marge d'un séminaire international tenu à Tunis sur le thème " Ressources phytogénétiques tunisiennes mieux conservées et valorisées ".

" Une bonne connaissance du matériel génétique permettra une meilleure conservation et valorisation des ressources phytogénétiques de l'olivier et obtenir ainsi une huile d'olive labellisée qui peut être exportée à l'international", a-t-elle ajouté.

Selon cette chercheuse spécialiste en génétique et biologie moléculaire, ce projet financé par la coopération italienne à hauteur de 1 million 280 mille euros (près de 4 millions de

dinars), a ciblé huit gouvernorats, dont notamment Béja, Mahdia, le Kef et Nabeul, précisant que ce même programme a également pour objectif de valoriser le patrimoine phytogénétique des céréales.

Et d'ajouter que ce projet qui s'inscrit dans le cadre du programme de protection de l'environnement, a permis de renforcer les capacités des chercheurs de la BNG, de l'Institut national de l'olivier et de l'Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles (IRESA), ainsi que ceux exerçant dans les laboratoires d'analyse phytosanitaire.

Pour Maurizio Raeli, directeur du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes de Bari (CIHEAM – Bari), ce projet a contribué à la mise en place d'un réseau entre les chercheurs tunisiens et italiens, soulignant qu'il répond parfaitement aux objectifs du développement durable fixés par les Nations Unies.

Le ministre des Affaires locales et de l'Environnement, Mokhtar Hammemi, a, pour sa part, plaidé en faveur de l'instauration en Tunisie de taxes sur les transports aérien et maritime et sur le flux du capital naturel pour sauvegarder la biodiversité qui, a-t-il dit, "doit être autofinancée par elle-même".

Il impérait aussi, selon lui, de faire émerger une opinion publique favorable à la conservation de la biodiversité, en consacrant, à ce titre, plus d'espace aux questions environnementales dans les médias.

